

Un fait divers insolite se transforme en débat de société. Une femme excédée par les infidélités de son mari, l'enferme à l'aide d'une clôture électrifiée. Cet acte aurait pu coûter la vie à une fillette qui venait de s'éloigner du parc où elle jouait non loin. Un reportage de Quentin Omondio.

Une revanche qui a failli tourner au drame et une affaire que le procureur général du canton de Vaud ne pouvait ignorer.

« Le code pénal suisse interdit toute atteinte volontaire et délibérée de la part d'un tiers à l'intégrité physique et à la liberté personnelle d'autrui. En un seul acte, cette femme a complètement bafoué ce droit, et qui plus est, au détriment de deux personnes, dont une mineure... ».

Un avis que ne partage pas Alexia Lefem, présidente de la Ligue féministe Suisse.

« La vicenda era insostenibile. Il marito ha messo la sua compagna nella difficile posizione di dover difendere da sola il loro matrimonio. Lei ha reagito nell'unico modo che le era sembrato possibile, ossia privandolo delle libertà, che sono la causa scatenante di questo conflitto ».

Mais il y a des limites que l'on ne doit pas dépasser, comme le rappelle le procureur Cody Lejuste.

« Dans une société démocratique comme la notre, il est bien entendu strictement interdit de se faire justice soi-même. Je n'ai pas à me prononcer sur les torts moraux subis par cette femme ; mais si tout le monde se mettait à agir selon ses propres lois, ce serait l'anarchie... ».

Un acte criminel ? Ce n'est pas l'avis des féministes.

« Nessuno è gravemente ferito, la vera vittima resta la moglie. Il marito non è stato un bravo compagno ! Come donna capisco che le ripetute umiliazioni che lui le ha inflitto l'abbiano costretta a tali estremità. Non è che la punta dell'iceberg. Da sempre le donne sono state costrette a soffrire in silenzio. Lei non è una criminale, bensì un simbolo di protesta. Spero che questo sia d'esempio a tutte le nostre sorelle. Cambiare la propria vita prendendo in mano la situazione è possibile, e se occorrono metodi drastici, sarà per una buona causa ».

Un débat qui semble occulter la question principale :

« Les associations féministes se sont emparées de cette histoire et ont transformé cette femme en martyre. Mais ces personnes ont l'air d'oublier que la vie d'une enfant a été mise en danger sans aucune considération, et ça je ne peux simplement pas le tolérer ».

Une position trop détachée et inacceptable aux yeux de madame Lefem.

« Se fosse solo la signora in questione a dover pagare, sarebbe ingiusto ! Noi la sosterremo, costi quel che costi. È una di noi e come tale ciò che le è disgraziatamente successo avrebbe potuto capitare a chiunque » !

Mais n'oubliez-vous pas le mari, autre victime de tout cela ?

« E voi non pensate che sia il marito ad avere dimenticato sua moglie ? Ad aver programmato ogni tradimento e ad averla consapevolmente messa in difficoltà ? Se lui non l'avesse tradita, la signora non sarebbe mai arrivata a tali estremità. La bambina non si sarebbe trovata in condizioni spiacevoli e la vita di queste tre persone scorrerebbe in modo differente. Sono fermamente convinta che l'unico colpevole di tutto ciò sia il marito ».

Un débat qui ne fait que commencer, mais qui semble du moins avoir réveillé l'esprit féministe, qui avait l'air d'être endormi.